

MAI 2023



VOLOGNE infos

Le journal de Granges-Aumontzey



Sommaire

- 01** ÉDITO
- 02** FINANCES
- 04** TRAVAUX
- 05** FORÊT
- 06** ÉCOLE
- 12** PÉRISCOLAIRE
- 13** ENFANCE-JEUNESSE
- 14** RECRUTEMENT
- 15** CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES
- 16** SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE,
POURQUOI PAS VOUS ?
- 18** CULTURE
- 20** C.C.A.S.
- 21** LES FEUX D'ARTIFICES 2023
- 22** MARCHÉS
- 23** TAMBOUILLE FESTIVAL
- 24** ANIM'GA
- 25** AZMONTAINE / DONNEURS DE SANG
- 26** DU CÔTÉ DU BASKET
- 27** EXTRA MUNICIPAUX
- 29** TOURNOI SAINT GEORGES
- 30** HARMONIE "LES GENS D'AIR"
- 31** FOOTBALL CLUB GRANGES
- 33** LES PTITS LOUPS
- 34** DENIS VILLAUMÉ
- 35** MAIRIE / ETAT CIVIL
- 37** IL ÉTAIT UNE FOIS...

Directeur de publication : Mairie de Granges-Aumontzey

Crédit photos : Mairie de Granges-Aumontzey - Pixabay
Adobe Stock



Edito

Chères Azmontaines, chères Graingeaudes, chers Azmontains et chers Graingeauds,

Comme de tradition, au cours des mois de mars et d'avril, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires de la Commune et a voté le budget annuel.

Vous n'êtes pas sans savoir que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons eu à élaborer ce nouveau budget communal. La hausse du coût de l'énergie, les hausses des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. Une fois de plus j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilant sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.

Concernant nos investissements nous souhaitons malgré ce contexte tendu, maintenir notre politique d'investissement pour toujours améliorer les conditions de vie et les conditions d'accueil de notre ville et en parallèle soutenir le tissu économique, de facto l'emploi. Que ce soit dans le secteur des réseaux, des voiries, des bâtiments ou de l'aménagement urbain, nous poursuivrons en 2023 la même tendance que les années précédentes et toujours sans augmentation du taux de la fiscalité locale, comme annoncé dans notre programme électoral de 2020. Vous retrouverez dans ce journal municipal, les nombreux et conséquents investissements avec **2 057 532 €** de nouveaux crédits et **803 525 €** de crédits reportés de 2022.

Pour être le plus précis possible, la Commune portera cette année la maîtrise d'ouvrage des travaux de mise en accessibilité du cimetière et de l'église, en lieu et place de la commission des biens indivis de Granges / Barbey-Seroux, afin de continuer à percevoir le FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée). Travaux d'un montant global de 60 000 € pour le cimetière en 2023 et 40 000 € en 2024 pour l'église. La commission des biens indivis remboursera à l'issue des travaux, à l'euro près la Commune.

Granges-Aumontzey, une commune accueillante qui attire de plus en plus, article de Vosges

Matin du 06 avril dernier, article et biens d'autres à venir qui vont mettre en lumière les initiatives et investissements locaux. Des articles positifs pour notre Commune et qui donnent envie de continuer à œuvrer pour le collectif.



Pour autant nous devons continuer à nous mobiliser, à nous battre contre des décisions incompréhensibles comme celle de l'Éducation nationale, restée sourde à nos demandes de revenir sur sa mesure à supprimer deux postes de professeur dans nos écoles et ce malgré une hausse des effectifs.

Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir à Granges-Aumontzey la joie de vivre. Pour cela, et comme je l'ai rappelé lors de mes vœux à la population, il en va du comportement de chacun, du respect des règles de vie en société. Beaucoup d'efforts vous ont été demandés, ou restent encore à faire sur notre comportement au quotidien, que ce soit en voiture, avec nos amis les bêtes, avec l'entretien des espaces verts publics... Vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie partagée !

Éloignés de la crise sanitaire, nous pourrons aborder le printemps et l'été avec plus de sérénité que pendant la période Covid. Vous pourrez découvrir dans ce Vologne Infos les nombreuses et nouvelles manifestations qui vous sont proposées.

Avec l'arrivée du printemps, que j'espère pluvieux pour combler le déficit de nos nappes phréatiques, on ne peut qu'espérer que le monde retrouve sa sagesse et notre pays sa sérénité.

Dans l'attente de se retrouver dans les différentes manifestations estivales, je vous souhaite une très bonne lecture, à très vite,

Frédéric THOMAS
Maire de Granges-Aumontzey

Vice-président de la Communauté de Communes,
chargé des finances

Finances

Compte administratif 2022 de la commune

Résultats cumulés au 31/12/2022 :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
• Fonctionnement	2 899 845,07€	3 546 286,14€	+646 441,07€
• Investissement	1 596 634,12€	2 157 808,51€	+561 174,39€

Soit un résultat cumulé des deux sections confondues de : + 1 207 615,46 €. Résultat excédentaire qui nous permet de conserver des marges de manœuvre financières afin d'investir.

Budget primitif 2023 de la commune

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
• Fonctionnement	3 772 482,11€	3 772 482,11€
• Investissement	2 861 058,69€	2 861 058,69€

Pas d'augmentation des taux des taxes directes locales pour 2023 :

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur délibération, les logements vacants depuis plus de 2 ans.

Le nombre de résidences secondaires et de locaux meublés non affectés à l'habitation principale est de plus en plus important sur la commune de Granges-Aumontzey et la volonté du Conseil municipal est de privilégier les habitations principales en n'augmentant pas les taux.

- Taxe d'habitation : **23,40%**
 - Taxe Foncière sur le Non Bâti : **32,95%**
 - Taxe Foncière sur le Bâti : 17,17% + 25,65%⁽¹⁾ = **42,82%**
 - Cotisation foncière des Entreprises (CFE) : **18,03%**
- Produit fiscal attendu de 1 236 987 €

⁽¹⁾Concernant la Taxe Foncière sur le Bâti, le conseil départemental verse une compensation aux communes au taux de 25,65%, cela n'aura aucune incidence sur le montant de vos impôts locaux. *Seules les bases sont augmentées de 7,1 % par la loi de finances 2023.*

Comme nous l'avons évoqué lors de la campagne électorale, il n'y a pas d'augmentation des taux communaux.

Emprunts

Au vue des travaux d'investissements programmés pour 2023 et des restes à réaliser de 2022, il est envisagé de faire un emprunt d'un montant de 450 000€ sachant qu'au 31 décembre 2022, sur le budget de la commune, nous avons six emprunts en moins dont les échéances annuelles s'élevaient à environ 80 000 € (capital + intérêts).

Concernant la révision du PLU, nous avons contracté l'an dernier un emprunt de 70 000 €. Cet emprunt est transféré à la Communauté de Communes de Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV), l'urbanisme étant une compétence obligatoire de la CCGHV au 01 janvier 2023.

Travaux d'équipement prévus pour 2023

Nouvelles dépenses 2023 + restes à réaliser (RAR) de 2022

- Travaux d'accessibilité salle des fêtes et salle polyvalente **189 200 €**
- Gymnase **20 307 €**
- Toiture caserne des pompiers + RAR de 2022 **288 228 €**
- Programme de voirie 2023 + reste à réaliser de 2022 **443 865 €**
- Travaux voirie Frambéménil **27460 €**
- Pôle socio culturel **71 398 €** (Portail, étude, électricité, fenêtres logements)
- Extensions de réseaux diverses **40 403 €**
- Étude école Charlemagne **46 856 €**
- Services techniques 2023 + RAR 2022 **50 674 €**
- Aménagements box sous préau à l'école Charlemagne **48 856 €**
- Reconstruction du chalet de chasse et désamiantage **340 875 €**
- Aire plurifonctionnelle 2023 + RAR 2022 **296 766 €**
- Vidéosurveillance sur plusieurs sites 2023 + RAR 2022 **16 603 €**
- Étude : courts de tennis couverts **5 000 €**
- Étude : Aménagement de bourg **2 500 €**
- Accessibilité de la mairie et rénovation énergétique **20 000 €**

Acquisition de matériel et divers

- Acquisition de matériel divers **39 000 €**
- Acquisition matériel mairie **23 957 €**



Finances

- Prise de courant et détecteurs de présence salle des fêtes..... **3 000 €**
- Achat de matériel pour les écoles (sanitaires J. Ferry)..... **1 526 €**
- Acquisition tracteur..... **148 000 €**

BUDGETS ANNEXES

Compte administratif 2022 de la forêt

Résultats cumulés au 31/12/2022 :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
• Fonctionnement	200 651,18€	309 610,74€	+108 959,56€
• Investissement	16 779,31€	22 730,45€	+5 951,14€

Les coupes de bois ont été bien vendues. En effet nous avons prévu 225 000 € de recettes et nous avons réalisé 248 853,84 €.

Budget primitif 2023 de la forêt

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
• Fonctionnement	310 910,70€	310 910,70€
• Investissement	144 988,00€	144 988,00€

Il n'y a plus d'emprunt à rembourser depuis le 31/12/2021.

Travaux prévus en investissement pour 2023 :

- Travaux sylvicoles et travaux d'infrastructure pour..... **1 360 € H.T.**
- Reprofilage de la route du bois du Creux pour environ..... **30 000 €** (reste à réaliser de 2022)
- Réfection d'un chemin forestier en forêt de Liezey (territoire de Granges-Aumontzey)..... **pour 114 988 €**

Compte administratif 2022 de l'eau et de l'assainissement

Résultats cumulés au 31/12/2022 :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
• Fonctionnement	536 317,59€	702 692,97€	+ 166 375,38€
• Investissement	392 164,23€	855 959,10€	+ 463 794,87€

Soit un résultat cumulé des deux sections confondues de : 630 170,25 €

Suite au transfert de la compétence à la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV)

chaque commune membre a la possibilité de déterminer le montant de l'excédent (pour Granges-Aumontzey 630 170,25 €) qu'elle souhaite transférer à la Communauté de Communes (la totalité, une partie ou rien), sachant que l'emprunt souscrit en 2022 de 360 000 € est transféré à la CCGHV et que des travaux sont à prévoir route de Gérardmer, suivant diagnostic pour un montant de 528 000 € TTC.

Budget primitif 2023 de l'eau et de l'assainissement

La commune ayant transféré sa compétence (compétence obligatoire) à la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV), le budget sera dorénavant, établi par celle-ci.

Pas d'augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2023

Eau potable : 1,10€ le m³ avec une part fixe de 50€ par foyer.

Assainissement Granges sur Vologne : 2,05 € par m³ avec une part fixe de 50 € par foyer (pour Aumontzey le tarif est facturé par la communauté de communes de Bruyères).

À ces tarifs s'ajoutent les différentes redevances dont les taux sont déterminés par l'Agence de l'eau. La compétence étant transférée à la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges, il y aura certainement une harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire communautaire en 2024 ce qui risque d'engendrer une baisse des tarifs pour certaines communes et une augmentation pour d'autres. Dorénavant le service sera assujéti à la TVA soit 5% pour l'eau et 10% pour l'assainissement et qui de ce fait aura des répercussions sur les tarifs.

Emprunts

La commune de Granges-Aumontzey avait engagé une programmation des travaux sur le réseau eau-assainissement en coïncidence avec le programme pluriannuel des travaux voirie de la commune. Un emprunt de 360 000 €, pour une durée de 20 ans, au taux de 0,95% avait été contracté. La compétence eau-assainissement étant transférée à la Communauté de Communes de Gérardmer Hautes Vosges au 01/01/2023, l'emprunt est également transféré à celle-ci.

Régine GUYOT

Travaux



→ Travaux réalisés par nos services techniques :

Voiries :

- **Ménimis** : création d'une plateforme pour déplacer les conteneurs du tri sélectif, suite à la mise en vente de deux parcelles de terrain à bâtir.
- **Ménimis** : suite à la panne sur le circuit d'éclairage public, réalisation de travaux de génie civil, pour la réparation du réseau EP.
Enfouissement de gaines, pour le remplacement des deux portions de câbles souterrains en défaut (réalisé par l'ent. CITEUM)
- **Gadémont** : Création d'une grille en traversée de la chaussée pour la récupération des eaux pluviales.
- **Pré Moelin** : réfection de 200m de chemin. Coût 3 142€
- **Rue du Bois du Creux et des Huttes** : pose de fer d'eau pour l'évacuation des eaux de pluie.
- **Chemin du Bois du Creux** : rebouchage de 70ml de fossé par un drain routier et création de 2 regards.

Bâtiments :

- **Salle des fêtes** : réparation suite à l'infiltration d'eau due à l'orage de grêle. Remplacement de 42 m² d'isolation, 31 m² de dalles de faux plafond et reprise des peintures.
- Réalisation de plusieurs branchements d'eau d'assainissement ainsi qu'une réparation sur le réseau d'eau **rue des Bas Champs** réalisé par l'Ent. VICHARD.



• Travaux d'accessibilité PMR :

(personnes à mobilité réduite)

Mise en place de contraste visuel sur contremarches, de bandes podotactiles sur marches d'escaliers et mise aux normes des mains courantes :

- Salle polyvalente
- salle des fêtes
- les écoles
- mairie annexe
- mairie
- vestiaire foot

Aménagement de places de parking.

Travaux

→ Travaux effectués par les entreprises :

- **Route de Bruyères** : réfection des trottoirs avec abaissement au niveau des croisements pour le passage des piétons (PMR). Ent. COLAS.

Coût total 46662€.

- **Ecoles Jules Ferry** : mise aux normes PMR de la rampe d'accès aux classes. (Ent. BATI VOLOGNE).

Coût 7188€.

- **Salle polyvalente** : aménagement extérieur pour accès PMR à la salle. Création d'un puits perdu pour la récupération des eaux pluviales puis pose d'un enrobé. (Ent. VICHARD).

Coût total 21 261€.

- **Salle des fêtes** : pose d'un enrobé afin de supprimer la marche d'entrée.

Mise aux normes PMR. (Ent. VICHARD.)



Forêt

→ Réfection Chemin du Bois du Creux

Après avoir constaté la dégradation de la route forestière du bois du creux ainsi que la vétusté de ses bois d'eau, il a été décidé de refaire la portion la plus dégradée sur une longueur de 900m depuis la route goudronnée jusqu'à l'abri près du captage d'eau n°1.

Les travaux ont été attribués à l'entreprise Derexel de Gérardmer, pour un montant de 22420€ HT. La maîtrise d'oeuvre revenant à l'ONF pour un montant de 2690€ HT.



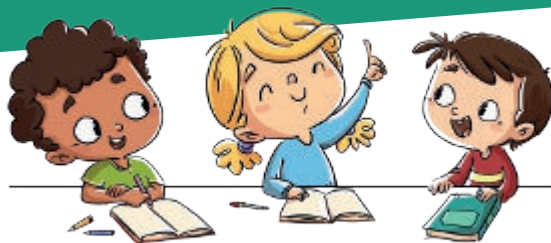
Pour l'écoulement de l'eau, 3 fers d'eau ont été posés dans les parties les plus pentues, 17 cunettes façonnées dans le chemin, et une pente transversale de 1% sur toute la longueur.

Prochainement, un état des lieux des chemins ruraux et voies forestières sera établi par la commission Forêt ainsi qu'un programme pluriannuel de réfection de ces chemins.

A savoir que la commune possède plus de 120 chemins ruraux.

René STACH

Ecoles



Ecole Maternelle Le Petit Prince

11 Rue P. Ancel Seitz - Tel : 03 29 51 43 94



Ecole Primaire Jules Ferry

13 Rue P. Ancel Seitz - Tel : 03 29 51 41 98



La petite collation du matin, offerte par la municipalité.

Chaque matin, nos enfants peuvent manger des fruits, laitages, légumes, pain, miel, confiture. Une petite pause au milieu des matinées bien remplies...

→ Les équipements scolaires

Nos enfants bénéficient de matériels de technologie moderne.

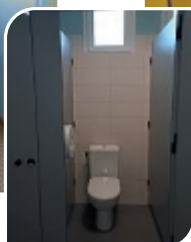
Un tableau numérique dans chaque classe



Tablettes



Les sanitaires rénovés



La salle de sieste



Ecoles



→ L'école de Granges-Aumontzey est sans doute l'une des plus dynamiques du secteur.

Si la priorité est bien sûr l'apprentissage des fondamentaux (lire, écrire, compter), l'équipe pédagogique, fortement soutenue par la mairie, met en place de nombreux projets pour s'ouvrir au monde, au sport, à la culture.

Maths et français :

- Plusieurs classes participent à des rallyes mathématiques ou autres opérations inter-écoles.
- En lecture, toutes les classes élémentaires vont régulièrement à la médiathèque intercommunale de Gérardmer et peuvent y emprunter de nombreux livres.
- De plus, des auteurs réputés sont accueillis dans l'école chaque année, avec un travail préparatoire approfondi.

Education physique et sportive :

- La Mairie met à disposition de l'école un city stade et un gymnase équipé à usage exclusif pendant le temps scolaire.
- Depuis plus d'un an, l'école s'est engagée dans la démarche des 30 minutes d'activités physiques quotidienne et a reçu de l'Éducation nationale une dotation en équipements pour accompagner son implication.
- Des liens sont tissés avec les clubs locaux (basket, tennis) pour disposer de matériel ou de séances d'initiation menées par des éducateurs sportifs.
- Équipés de tout le matériel nécessaire, toutes les classes élémentaires font également des sorties ski de fond et raquettes en hiver.
- Chaque classe élémentaire participe à 8 séances de natation chaque année.
- Au moins une randonnée est organisée chaque année.
- Plusieurs classes participent à des cross inter-écoles : les REV (Rencontres Entre Amis) pour les CP, CE1 et CE2, le cross du collège pour les CM2...
- Cette année, les élèves des deux classes de CP et CP-CE1 participent à un ambitieux projet autour de la danse (voir article complémentaire).

Arts :

- Une musicienne professionnelle intervient pendant 24 semaines pour faire pratiquer le chant choral, découvrir des instruments de musique et initier les enfants à la pratique instrumentale. Un spectacle à destination des parents ou un enregistrement finalise cet apprentissage. Une classe propose également des ateliers guitare et piano tout au long de l'année.
- La proximité de la Petite Galerie permet un contact direct avec des œuvres d'art contemporain et leurs créateurs, plusieurs fois par an. Cette année, après l'exposition d'Emmanuel Antoine, de nombreux élèves ont créé des œuvres dans l'esprit de l'artiste.
- Différents projets voient le jour : initiation à la poterie l'an dernier en CP, à la calligraphie cette année en CE2...
- Le cinéma n'est pas oublié : les élèves s'y rendent régulièrement, notamment à l'occasion des festivals Graine des Toiles (cinéma de la MCL à Gérardmer) et du Film Fantastique (cinéma du Casino à Gérardmer).
- Plusieurs classes s'initient également au théâtre : par exemple, en fin d'année dernière, les CE1 ont créé un spectacle en adaptant plusieurs livres étudiés dans l'année pour les mettre en scène et apprendre les codes et contraintes du théâtre. 5 élèves de CM1 ont également été fiers de présenter leur pièce « À l'hôpital » aux autres classes, juste avant les vacances de février.
- Autre temps fort de l'année : la venue en octobre de la spécialiste mondiale des Goûters Philo, Brigitte Labbé (voir article complémentaire).
- Un événement exceptionnel a eu lieu vendredi 10 février avec la venue d'un maître marionnettiste japonais (voir article complémentaire en partie n°4).
- Autre événement le 14 avril dernier : un spectacle de Chyc Polhit et les Trombinoznotes, dans le cadre du « Molo Tour » (voir article complémentaire en partie n°5).

Ecoles

Culture, découverte :

- Chaque enseignant propose une sortie scolaire d'une journée ou plus : visite à Paris (CM1 et CM2), sortie au Festival international de sculpture Camille Claudel et rencontre avec des artistes, journée sur les crêtes...

Nouvelles technologies :

- Dans le domaine du numérique, l'école a été intégrée aux divers projets d'équipement informatique : netbook (petits ordinateurs portables), tablettes...
- La mairie a équipé toutes les classes de tableaux numériques et d'ordinateurs, elles sont dotées de tablettes et d'ordinateurs portables.
- La plupart des classes utilise un Espace Numérique de Travail spécialement conçu pour l'école primaire.

Écologie :

- Programme Moby, en partenariat avec l'association Etc...Terra, pour favoriser l'écomobilité scolaire, et projet « Savoir rouler à vélo » (*voir article complémentaire*).
- Un projet d'hôtel à insectes et de plantation a été réalisé par les CP ces dernières années.

Partenaires :

Tout cela est possible grâce à tous les partenaires de l'école et de ses projets, aux premiers rangs desquels :

- La Mairie qui investit beaucoup d'argent et d'énergie, y compris dans le périscolaire (cantine à 1 €, activités variées...)
- La dynamique association de parents d'élèves, qui organise des événements variés tout au long de l'année visant à financer des projets de l'école : kermesse, spectacles, journée Légo, repas dansants, etc.
- Citons aussi d'autres partenaires réguliers : Communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges, de nombreuses Associations. Terra, festival Zinc Grenadine, La Petite Galerie, les clubs sportifs du secteur...



→ Zoom sur 5 projets phares ou rares

1 - Tous à la danse :



Les deux classes de CP et CP-CE1 ont été sélectionnées pour participer à un alléchant programme : en partenariat avec le Ballet de Lorraine et l'Opéra de Nancy, ce projet permet de suivre gratuitement un cycle complet de sensibilisation et de découverte de la danse contemporaine, tout au long de l'année scolaire.

Les élèves découvrent l'art chorégraphique en assistant à 3 spectacles à l'Opéra de Nancy et en participant à 15 ateliers sous la direction d'un danseur professionnel. Ils développent ainsi une curiosité pour cette forme d'art, un plaisir de pratiquer la danse, une sensibilité pour un imaginaire ou un travail artistique, et utilisent ainsi la danse comme outil de savoir-être et de vivre ensemble. Les effets vont bien au-delà d'une simple immersion dans l'art du spectacle !

Le premier rendez-vous avait lieu jeudi 20 octobre, avec un atelier danse au Centre Chorégraphique National Ballet de Lorraine sous la conduite de Joris, danseur professionnel le matin, suivi de la visite du jardin éphémère sur la célèbre Place Stanislas, puis l'après-midi du spectacle « Static Shot » de la chorégraphe Maud le Pladec présenté par la Compagnie des 24 danseurs du Ballet de Lorraine à l'Opéra de Nancy.

Les interventions suivantes auront lieu tantôt à Nancy, tantôt à Granges-Aumontzey.

Ecoles

Tous à la danse 2023



Le projet TOUS À LA DANSE se poursuit pour les 35 enfants des 2 classes de CP et CP-CE1 de Granges Aumontzey.

Joris Perez, membre du Ballet de Lorraine, se déplace régulièrement sur les bords de la Vologne pour rencontrer les jeunes écoliers. Lors d'ateliers, dispensés à la salle des fêtes communale, les enfants profitent de son expérience, de son savoir faire et peaufinent leur pratique de la danse. Un spectacle de restitution est d'ores et déjà programmé pour présenter aux parents le fruit de ce travail.

2^{ème} rendez vous à Nancy – Lundi 3 avril

Programme :

Matin : atelier danse au Centre Chorégraphique National Ballet de Lorraine sous la conduite de Joris, danseur professionnel

Activités récréatives Au Parc de la Pépinière

Après-midi: Spectacle « Dance Floor » à l'Opéra de Nancy

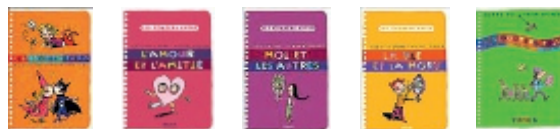
Mais ce n'est pas tout!

Ce parcours artistique innovant proposé aux enfants de l'école a éveillé l'intérêt des médias nationaux. Une équipe de tournage (réalisateur, cadres, preneur de son, maquilleuse et présentatrice) mandatée par TF1 a suivi nos petits danseurs tout au long de leur journée Nancéenne.

Ils seront les personnages principaux d'une émission de courte durée intitulée "Nés pour bouger!" diffusée prochainement.

L'occasion était trop belle pour nos vedettes locales d'expliquer leurs sentiments à propos de leur immersion dans le monde de la danse.

2 - S'initier à la philosophie :



Vendredi 21 octobre, l'école a accueilli **Brigitte Labbé**, précurseur et super-star de la **philosophie pour les enfants**. Depuis près de 25 ans, elle a rédigé une centaine de livres, notamment la célèbre collection des Goûters Philo vendue à plus de 3 millions d'exemplaires et traduite dans une vingtaine de langues. Elle a animé des discussions philosophiques avec les élèves de CE2, CM1 puis CM2, sur des thèmes comme le bonheur, le temps, la justice. L'autrice avant-gardiste a prouvé, s'il était besoin, qu'apprendre à penser est une compétence à la portée des enfants. Elèves et professeurs ont apprécié son écoute et sa capacité à interroger les réponses des enfants, suivant en cela l'exemple de Socrate.

Bien sûr, les enseignants avaient préparé cette venue en animant plusieurs ateliers de philosophie dès la rentrée de septembre.

3 - Programmes Moby et Savoir rouler à vélo :

Maternelle comme élémentaire se sont investis dans le programme Moby, en partenariat avec l'association Etc...Terra, pour favoriser l'écomobilité scolaire.

L'objectif est de développer des modes de déplacement actifs ou partagés comme la marche, le vélo, la trottinette, les transports en commun et le covoiturage, notamment pour aller à l'école.



En 2022, les élèves ont participé au défi « À l'école, j'y vais autrement » : pendant plusieurs semaines, ils ont noté tous leurs déplacements pour aller à l'école et ont essayé d'utiliser d'autres moyens que la voiture.

L'association intervient encore cette année dans toutes les classes, pour aller plus loin. Et comme le disent les CM1 : « C'est bon pour la planète, pour la santé (air moins pollué, plus d'activité physique), et pour la sécurité près de l'école (moins de voitures). Alors Moby ? je dis OUI ! »

Ecoles



Dans la continuité de ce projet, les élèves vont participer, à partir du printemps, au programme « Savoir rouler à vélo ». Il représente 10 heures par an du CP au CM2 avec 3 objectifs :

- Savoir pédaler : acquérir un bon équilibre et piloter son vélo correctement (pédaler, tourner, freiner).
- Savoir circuler : savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route.
- Savoir rouler à vélo : apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

En complément, les élèves de CM1 et CM2 iront voir un spectacle sur le thème de la sécurité routière, « Complot dans le dico », en partenariat avec la MAIF. Puis en juin, une piste routière sera installée une journée à l'école.

Enfin, dans les dernières semaines de l'année scolaire, les CM1 et CM2 finaliseront ce projet par une sortie d'une demi-journée ou d'une journée à vélo.

4 - Marionnettes japonaises :



Rarissime : tous les élèves de maternelle et élémentaire ont assisté à une présentation et un petit spectacle de marionnettes japonaises vendredi 10 février. Cet art traditionnel est hautement considéré au pays du soleil levant, et le maître marionnettiste présent, Maître Sanroku, a le titre de « Trésor National Vivant ». C'est dire si bien des écoles japonaises rêveraient d'avoir autant de chance que celle de Granges-Aumontzey. Accompagné de ses deux assistantes, d'une artiste circassienne (monocycle), d'un traducteur et d'un violoncelliste professionnel, Maître Sanroku a d'abord effectué un rite traditionnel de purification, puis il a expliqué le fonctionnement des marionnettes (il faut 3 personnes pour animer une marionnette), et a explicité quelques codes (quand les marionnettistes

portent le kimono noir et la capuche noire, ils sont considérés comme invisibles par les spectateurs).

Enfin, ils ont ensemble présenté un court spectacle onirique et sans parole, incitant les gens à plus de fraternité. Un moment plein de poésie très apprécié par les élèves.

5 - Le Molo- tour clôturera sa tournée le 13 Juin dans notre cité

Co-organisé par le Rectorat de Nancy-Metz, le Conseil Départemental des Vosges et l'association « les Paraboleurs », le Molo-tour clôturera sa tournée de **prévention contre l'intimidation et le Harcèlement** à la salle des fêtes de Granges -Aumontzey **le 13 juin 2023** par trois représentations : À 10 h pour les collégiens du secteur, à 14h pour nos écoles élémentaires et à **18h pour l'ensemble de la population.**



Les jeunes sont particulièrement confrontés à des sujets de cyber-harcèlement, d'usage des réseaux sociaux et des plateformes numériques, du temps passé sur les écrans, de droit à l'image... Les parents sont acteurs mais parfois aussi démunis sur ces différents sujets.

Partant de ces problématiques, le Molo-tour répondra à ces deux publics en proposant une pièce de théâtre suivie de temps d'échanges et de propositions d'actions parents-enfants.

Un vrai sujet de société qu'il convient de prendre à bras-le-corps

Alors la commission scolaire vous y attend nombreux !

Corinne MOUROT

Ecoles



→ Classes chantantes

Après avoir travaillé sur le thème de l'eau et de la mer sous la houlette d'Isabelle Masade, professeure de l'école intercommunale de musique, les 60 enfants des classes de CE2, CM1 & CM2 de l'école Jules-Ferry se sont réunis le mardi 4 avril sur la scène de la salle polyvalente d'Aumontzey, la salle des fêtes étant indisponible en raison des dégâts subis suite à un violent orage.

Pour cette prestation, les enfants étaient accompagnés par leur enseignant Monsieur Battistella au piano et à la guitare et dirigés par Madame Isabelle Masade.

Et c'est une salle comble qui a accueilli parents, grands-parents, frères et sœurs. Un public enthousiaste qui n'a pas économisé ses tonnerres d'applaudissements en fin de chaque chanson.

Si le concert est un moment privilégié, très apprécié des choristes et des spectateurs, il faut invoquer les objectifs du chant à l'école. Par la pratique du chant choral, l'enfant travaille sa **voix** et son souffle, sa posture, et découvre les **rythmes**, la **mélodie**, l'interprétation et la pensée musicale.

La chorale développe la **mémoire** intérieure, l'attention et la **concentration**. Le chant à l'école permet à chaque enfant d'apprendre, par une pratique corporelle et sensorielle, à **trouver sa place dans un groupe**. Et cette expérience collective ne laisse pas de place à la compétition, mais à la coopération, l'écoute de l'autre et la découverte d'une dynamique de groupe positive !

Un grand BRAVO aux enfants et aux enseignants

Corinne MOUROT



Périscolaire

→ Le Périscolaire et Accueil des enfants

Service d'encadrement pour les enfants scolarisés et/ou domiciliés dans la commune, dont les parents ont un emploi du temps bien rempli.

La Ronde des Sotrés (périscolaire)

Directeur : Bastien Liegeois

Tel : 03 29 57 64 66

Mail : periscolaire@granges-aumontzey.fr

Horaires inscriptions et règlements :

Lundi : 7 h 30 - 9 h 30

Mardi : 16 h 00 - 18 h 30

Mercredi : 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 7 h 30 - 9 h 30

Vendredi : 7 h 30 - 9 h 30 / 15 h - 17 h 30

La Cantine

Notre commune a mis en place le Dispositif à 1 €



Pôle Socio-culturel « Simone Veil »

39 Les Champs de la Borde

88640 Granges-Aumontzey

Tel : 03 29 57 64 66

Mail : periscolaire@granges-aumontzey.fr

Le plan Mercredi, c'est l'engagement de notre commune à la mise en place d'activités culturelles de qualité dans un cadre structuré en conjuguant loisirs et éducation.



Depuis septembre 2022, la municipalité a mis en place un accueil de nos enfants de 2 ans ½ à 12 ans, en demi-journée ou journée complète par notre équipe de 7 animateurs accompagnés d'intervenants extérieurs. Ces temps de loisirs se déclinent par périodes autour de thématiques originales.

Exemples de Sorties & activités :

Rencontre avec une équipe de radio – Ecriture d'un petit journal



ski



raquettes

Quotient familial	< 703	De 703 à 1200	> 1200
Participation de l'Etat	3,00 €	3,00 €	
Participation Communale		0,15 €	
Reste à charge des familles	0,80 €	1 €	4,50 €
Total	3,80 €	4,15 €	4,50 €

Chacun de nos enfants mérite une belle assiette

Enfance - Jeunesse

→ Dispositif « Argent de Poche »

Appel à candidatures

Face au succès de l'opération, la municipalité lance pour la troisième année consécutive un appel à candidatures pour le dispositif Argent de Poche.

Ce dispositif permet aux jeunes de 14 à 17 ans, habitant la commune, de participer à différentes missions aux côtés des agents des services de la commune en échange d'une petite rémunération.

Pour rappel, les objectifs du dispositif sont de

- favoriser l'action des jeunes vis-à-vis des adultes
- les **sensibiliser au monde du travail** et au travail rendu par les personnes des **services communaux**
- de disposer d'**argent de poche**, de les confronter à des règles simples à des objectifs accessibles et de favoriser une appropriation positive de l'espace public...

A raison de trois heures trente de mission dont une demi-heure de repos les jeunes sont accompagnés essentiellement par des agents communaux mais aussi par des élus afin améliorer notre cadre de vie.

Si en 2023 tu as entre 14 et 17 ans n'hésite pas à retirer un dossier de candidature auprès du secrétariat de mairie. La clôture des inscriptions est fixée à la fin juin.

Corinne MOUROT



→ Le tabagisme chez les jeunes devient préoccupant

Le tabagisme est une cause évitable de mortalité en France qui fait encore de nombreux morts : 75 000 décès par an dont 45 000 par cancer.

Les jeunes commencent à fumer de plus en plus tôt, ils sont **200 000** de plus tous les ans.

L'interdiction de fumer dans les lieux publics contribue à faire évoluer la société afin qu'elle ne considère plus la présence de la cigarette dans leur quotidien comme normale. Les Espaces sans tabac à l'entrée des établissements scolaires visent à **réduire l'initiation des jeunes au tabagisme et à diminuer leur exposition** au tabagisme passif.

C'est aussi un devoir d'exemplarité de rendre les espaces publics plus conviviaux, sains et **respectueux de l'environnement**.

Pour ces raisons le Conseil Municipal a décidé de mettre des espaces sans tabac afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé.

Ces zones sans tabac seront à des endroits qui touchent le plus notre jeunesse, à partir de la rentrée de septembre 2023 autour des écoles, du kiosque et du pôle socio culturel seront des espaces sans tabac.

Ensemble nous préserverons l'environnement des mégots de cigarettes, nous allons promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains, et surtout nous prendrons soin de la santé d'autrui.

Recrutement



→ La mairie de Granges-Aumontzey recrute

Création de poste - Emploi permanent - Temps de travail : 1607 h/an

Métier : Chargé de Communication 70% et Chargé du développement du Pôle Hébergement 30%

Lieu : Mairie / Pôle socio culturel

Poste à pourvoir : le 1^{er} Juillet 2023

Date limite de candidature : 19 juin 2023

DETAIL DE L'OFFRE

Grade recherché : Adjoint administratif, Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, Rédacteur. Un contractuel peut être recruté sur ce poste.

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité de la directrice générale des services, l'agent aura pour missions :

- De développer la création, la qualité et la cohérence des formes et des contenus de communication, mettre en œuvre les actions de relation publique, de diffusion et de promotion de l'information mais aussi conseiller et apporter un appui technique aux services internes dans leurs actions de communication,
- De développer la promotion du Pôle socio culturel et son hébergement collectif.

Activités principales :

- Rédaction d'articles pour la revue municipale.
- Recueil des informations auprès du personnel municipal, des élus, des associations, de la population.
- Proposition de sujets.
- Réalisation de reportages, enquêtes et interviews.
- Rédaction de posts quotidiens sur les réseaux sociaux et notre page Web valorisant nos services, actions et projets.
- Mise à jour du panneau d'information.
- Prise de photos.
- Promouvoir le service hébergement du Pôle socio culturel et participer au bon fonctionnement.

Profil recherché et compétences :

- Capacité à rédiger un article
- Capacité d'analyse, de compréhension et de synthèse de sujets complexes
- Sens de la polyvalence
- Curiosité, dynamisme, rigueur, relationnel
- Autonomie
- Grande disponibilité
- Qualité rédactionnelle

Formation souhaitée :

- Communication
- Pratique des logiciels de communication, internet et réseaux sociaux
- Connaissance des outils informatiques

Conditions particulières d'exercice : déplacement sur les manifestations ou prises de vues ; disponibilité exceptionnelle en soirée ou en week-end lors des manifestations.

Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation obligatoirement.

La candidature doit être envoyée par mail à l'adresse suivante : mmeline@granges-aumontzey.fr



Le Conseil départemental des Vosges



Organise du 15 septembre 2022 au 1^{er} octobre 2023

**« Les Rencontres
des Solutions Ecologiques »**

**« Les Trophées
de la Transition Ecologique »**

Cette année, le Département des Vosges valorise les initiatives des jeunes en faveur de la transition écologique. « Les rencontres des solutions écologiques » traduisent la volonté de passer à la vitesse supérieure et de contribuer à une dynamique départementale de transition écologique.

Cet évènement d'envergure départementale, autour de la transition écologique permettra de mobiliser des jeunes vosgiens ayant une ou plusieurs solutions à proposer sur l'un des thèmes suivants :

- la transition énergétique, les énergies renouvelables, la construction et la rénovation durable
- l'alimentation et les circuits courts
- l'économie circulaire, la gestion et la prévention des déchets
- l'aménagement du territoire, le paysage et l'urbanisme
- l'économie sociale et solidaire
- la biodiversité, les ressources naturelles d'eau
- les transports et les mobilités

Qui peut candidater ?

Les jeunes entre 10 et 30 ans, les collectifs de jeunes, les collectivités (communes et intercommunalités), associations de jeunes, centres de loisirs, établissements scolaires, les entreprises (hors statut commercial) et toute autre structure liée à la jeunesse ; agissant sur le territoire vosgien.

Quel est le prix des vainqueurs ?

le projet lauréat sera mis en lumière par la remise du Trophée de la Jeunesse

Où obtenir des informations et déposer sa candidature ?

du 15 avril au 15 juin 2023

Vous pouvez consulter et télécharger les conditions de participation, le formulaire et le règlement sur :

www.vosges.fr

(Guichet Citoyen, Onglet dispositif, Transition écologique)

Les Trophées de la Transition écologique : www.vosges.fr

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Dans les Vosges, environ 2800 sapeurs-pompiers volontaires s'engagent au service des autres, alors pourquoi pas vous ?

Le centre de secours de Granges-Aumontzey compte actuellement 24 personnes dans son effectif, 6 femmes et 18 hommes.

Avec la conjoncture actuelle de la vie, nous avons vu notre effectif sur un an diminuer de 10 sapeurs-pompiers pour diverses raisons : déménagements, retraites ou personnes désirant stopper leur engagement pour des causes personnelles ou professionnelles.

Afin de pouvoir continuer d'assurer la sécurité de tous dans les meilleures conditions, nous recherchons des personnes qui ont envie de s'investir dans une belle aventure humaine, pour aider son prochain, car le centre est de plus en plus sollicité pour des interventions, nous cherchons à renforcer notre effectif par un recrutement. Nous effectuons en moyenne 380 interventions à l'année, dont 80% de secours à la personne.

Nous intervenons en 1^{er} dans les communes suivantes :

Granges-Aumontzey, Barbey-Seroux, Champdray, Jussarupt, Herpeltmont, Laveline-devant-Bruyères, et en deuxième défense sur le secteur de Gérardmer, Bruyères et Corcieux.



La caserne actuelle de Granges-Aumontzey a été construite en 1994, un programme de rénovation est en cours. Une partie de la rénovation bâtiminaire extérieure est prise en charge par la commune et l'autre partie de la rénovation intérieure sera prise en charge par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) des Vosges.

Le centre de secours est doté de 5 véhicules, qui permettent de faire du secours à personne, de lutter contre les incendies, d'effectuer des opérations diverses.

Alors si vous avez entre 16 et 55 ans et que vous avez envie d'aider les autres, venez nous rejoindre pour prendre un engagement de sapeur-pompier volontaire, un engagement citoyen.

Pour plus de renseignements, un accueil vous est réservé tous les samedis matins de 8h à 12h00, ou vous pouvez également contacter le lieutenant Stéphane COLLIN, Chef du Centre de Granges-Aumontzey par mail : stephane.collin@sdis88.fr ou par téléphone : 06.73.00.94.85.

L'ensemble du personnel de Granges-Aumontzey compte sur vous pour venir renforcer les effectifs.

Lieutenant Stéphane COLLIN
Chef de centre de Granges-Aumontzey

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Vous y avez pensé ?

Dans les Vosges, 2822 hommes et femmes vivent un engagement au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études et aux côtés des 146 sapeurs-pompiers professionnels du département. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et citoyenneté ne sont pas de vains mots.

Profil recherché :

Vous êtes attaché à notre territoire et vous souhaitez secourir les personnes qui y vivent, protéger les biens, sauvegarder le patrimoine, préserver les emplois et l'environnement



Un engagement citoyen ouvert à tous avec la possibilité de ne faire que du secours d'urgence aux personnes

Ces valeurs sont les vôtres :

- Courage
- Dévouement
- Fraternité
- Devoir
- Honneur
- Respect
- Convivialité
- Camaraderie

Vous avez entre 16 et 55 ans, vous êtes un homme ou une femme, vous voulez intervenir pour toutes les missions ou seulement pour le secours d'urgence aux personnes



Une disponibilité adaptée aux contraintes personnelles, familiales et professionnelles

Une formation et des compétences reconnues

Rejoignez-nous !

Non ! Le sapeur-pompier volontaire n'est **pas obligatoirement** un homme, une personne jeune, un grand sportif et une personne toujours disponible !

RENSEIGNEMENTS :

devenirpompier@sdis88.fr



sdis88

Culture

→ Les Musicales

Mercredi 07 décembre 2022
Ecole de musique Intercommunale Gérardmer
Communauté de Communes Gérardmer Hautes-Vosges
Pôle socioculturel Simone Veil
Granges-Aumontzey

Les auditions de classes permettent aux élèves de jouer en public les morceaux travaillés durant l'année avec leurs professeurs, ce qui constitue un élément important de leur apprentissage.

Classe de percussions



Classe des cuivres



Classe de guitare



Ensemble de clarinettes du pôle Gérardmer



→ Un point sur les effectifs des activités culturelles de la commune :



- **L'atelier chorégraphique**
animé par **Candice OGGERO** :
13 adultes



- **Les ateliers d'Arts Plastiques**
animés par **CAYU** :
12 enfants et 8 adultes



- **L'atelier épinettes**
animé par **Françoise CANTON** :
11 adultes



- **L'atelier théâtre**
animé par **Sandrine CLAUDE**
les Jolie(s) Mômes :
7 enfants

- **L'atelier chant choral**
animé par **Benoît GROCOLAS** :
5 ados et 65 adultes



loisirs



Concert de la chorale l'île aux chansons
le 20 déc. 2022 au profit du CCAS



Vendredi 23 juin

20h à la salle des fêtes

- Chorale l'île aux chansons
de la commune de Granges-Aumontzey
- Groupe Musiques Actuelles
de l'école intercommunale Gérardmer Hautes Vosges



Samedi 24 juin

17h au kiosque de Granges-Aumontzey

- Audition des élèves de la classe de saxophone
de l'école intercommunale Gérardmer-Hautes-Vosges.



18h à la salle des fêtes de Granges-Aumontzey

- Orchestre d'harmonie "Les Gens d'Air"
de la commune de Granges-Aumontzey
- Orchestre symphonique
de l'école intercommunale Gérardmer
Hautes-Vosges.



À partir de 20h dans le centre ville au Café des Vosges

- Soirée DJ

Petite restauration sur place



Nouveautés du CCAS

→ Cours d'informatique

C'est désormais en ligne que s'effectuent la plupart des démarches administratives ou actes de la vie quotidienne. Ce phénomène de dématérialisation s'est accéléré au cours des dernières années et notamment en 2020 et 2021 avec les confinements liés à la crise sanitaire qui ont vu se généraliser le télétravail, le téléenseignement et les téléconsultations. Si pour la majorité, cette digitalisation de la société est synonyme de progrès et de gain de temps, elle est, pour une minorité, source d'inquiétudes.

Conscient de ce problème le CCAS agit

Afin de réduire la fracture numérique et permettre aux seniors et à tous les débutants en informatique de se former, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Granges-Aumontzey en partenariat avec le conseil départemental et le Conseil Numérique France Services (CNFS) a mis, gratuitement, en place des cours d'informatique.

Les 28 personnes inscrites ont été réunies le 16 février 2023 au salon d'honneur de la mairie afin de constituer des groupes en fonction de leurs besoins.

Besoins variés qui vont de la manipulation des outils dont ils disposent, ordinateurs, smartphones ou tablettes, de l'ouverture d'une boîte mail à « une visio » avec les petits-enfants en passant par le téléchargement d'une appli sur son portable, une prise de rendez-vous sur Doctolib, la consultation de son compte bancaire, l'utilisation du logiciel Pronote, l'inscription des enfants à la cantine, la gestion des fichiers et dossiers, les démarches administratives etc. Sans oublier une information sur la cybercriminalité.

À l'issue de ce premier contact, cinq ateliers de niveau grand débutant à confirmer ont été constitués. Chaque groupe se verra octroyé cinq séances de deux heures et demie chacune et ce d'avril à juin.



→ Bien-être

Une volonté municipale forte en faveur de la santé et du bien-être de la population

Les bienfaits de l'activité physique sur la santé et la longévité ont été largement démontrés au cours des dernières décennies. Plus qu'un loisir, la pratique régulière d'une activité physique fait partie des objectifs de santé publique...

S'appuyant sur ce constat le CCAS de Granges-Aumontzey a initié une première action en 2022 en collaboration avec l'association SIEL BLEU sur les troubles du sommeil.

Forte de ce succès, la collaboration se poursuit avec une nouvelle action dont l'objectif est de promouvoir la santé par l'activité physique à destination des personnes sédentaires éloignées de la pratique, souvent pour des raisons économiques, sociales ou environnementales,



Prévention santé par l'activité physique adaptée.

Une action pour maintenir sa forme, améliorer sa condition physique, découvrir de nouvelles activités et pour se détendre.

Soient 30 séances de 1h d'activités physiques adaptées encadrées par un professionnel diplômé, déclinées entre : Atelier équilibre et posture, fitness, renforcement musculaire et cardiovasculaire, marche nordique, Pilate, Stretching, tir à l'arc, badminton,... et une conférence de 2 h.

Au tarif de 32€ par personne soit 1€/heure.

Les mercredis de 8h45 à 9h45 en salle de Hatha Yoga à l'école Charlemagne.

La première séance s'est déroulée le 26 avril.

Corinne MOUROT

Les Feux d'Artifices 2023

Depuis quelques années consécutives, les feux d'artifices de Granges-Aumontzey se déroulent au cœur de la ville, sur la place de l'église.

Une nouvelle réglementation renforcée, notamment sur la sécurité des citoyens et des habitations, nous contraint à changer nos habitudes.

La responsabilité du Maire est de s'assurer que le spectacle pyrotechnique sera mis en œuvre dans le respect des exigences réglementaires, garantissant la sécurité publique.

C'est pourquoi, cette année 2023, les feux d'artifices auront lieu au Stade de la Xavée, sur le terrain stabilisé. Une nouveauté cette année, il s'agit d'un feu d'artifices musical. (Budget 5 500€), à partir de 20h jusqu'au tir des feux vers 22h45.

Un stand snack et boissons sera tenu par l'amicale des sapeurs-pompiers.

Le centre-ville sera également fermé à la circulation et mis en zone piétonne, comme les années précédentes, pour permettre à nos commerces de produire leurs propres animations et à tout le monde de s'amuser, à compter de 19h jusqu'à 1h30 du matin.

Malgré ces modifications, nous espérons vous voir toujours aussi nombreux.

Stéphane COLLIN

Adjoint Vie Associative et Sportive

Marchés

→ Marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire a lieu tous les mardis de 7h à 13h sur la Place de l'église.

Tout au long de l'année, de nombreuses animations sont proposées, ainsi que la possibilité de remporter des paniers garnis.

Venez découvrir une variété de produits frais et locaux dans une ambiance conviviale et animée !

Le gagnant du panier garni offert lors du marché hebdomadaire du 25 Avril est Monsieur Bertrand Thomas, originaire du Pas-de-Calais et actuellement en vacances à Granges-Aumontzey.

Son estimation du poids du panier, à 6,200 kg, était la plus proche du poids réel qui était de 6,115 kg.

Élisabeth Roussel



→ Marché nocturne

Nous sommes ravis de vous annoncer que les célèbres marchés nocturnes artisanaux reviennent pour la 9ème année consécutive dans notre commune !

Du mercredi 12 juillet au 16 août, de 18h à 22h, la place de l'église sera le lieu de rencontre de notre communauté. Vous pourrez y découvrir une cinquantaine d'artisans passionnés qui vous présenteront leurs créations originales et uniques.

Les marchés nocturnes sont bien plus qu'un simple marché. Ils sont un véritable événement festif et convivial pour tous les habitants et visiteurs de la région. Des animations originales et des groupes musicaux exceptionnels vous divertiront tout au long de la soirée. Les jeux en bois grandeur nature et les promenades à poney feront la joie des petits et des grands.



La tradition veut que les cloches de l'église sonnent à toute volée pour annoncer l'ouverture du marché à 18h chaque soir. Cette année, les marchés nocturnes vous promettent encore plus de surprises et de moments inoubliables en famille ou entre amis.

Ne manquez pas cette occasion de découvrir des produits artisanaux uniques et de passer une soirée agréable en notre compagnie. Les marchés nocturnes sont l'occasion idéale de se retrouver dans une ambiance festive et chaleureuse. Nous vous attendons nombreux pour profiter de cette expérience inoubliable !

Élisabeth Roussel



Tambouille Festival

Fête, bonne bière et ambiance champêtre garantis pour le Tambouille Festival 2023 !

Quelle belle nouvelle ! Le Tambouille s'arrêtera à Granges-Aumontzey le 6 août 2023.

Depuis près de 15 ans, le Tambouille Festival sillonne chaque été le secteur de Bruyères. Il s'arrêtera donc chaque jour dans un village différent du 29 juillet au 6 août 2023 !

Le Tambouille vous proposera spectacle vivant, musique en live et bons repas, le tout dans une ambiance « les pieds dans l'herbe ». Voilà un festival familial et bon enfant, avec une programmation folle et gratuite, dans une ambiance cool ! Bière fraîche garantie !

Ce festival existe grâce à un partenariat innovant : se rassemblent pour l'organisation des associations, des communes d'accueil, les municipalités de chaque village et la compagnie des Joli(e) s Mômes. Merci aux associations de l'APE, Les Gens d'Air, et l'île aux chansons qui portent la manifestation avec brio.

Plus d'infos : www.tambouillefestival.fr / 09 72 510 160.

Nouveauté !

Vous avez plus de 60 ans ?

Le Joli Minibus vous emmène au festival : pour ceux qui sont trop loin, ceux qui n'aiment pas se déplacer tout seul, ceux qui ont envie d'un peu de compagnie... Notre minibus vous amène et vous ramène pour profiter du Tambouille !

→ Nous venons vous chercher à domicile, vous emmenons jusqu'au festival et vous ramenons à domicile à une heure raisonnable. Attention, 8 places par jour seulement.

Sur inscription uniquement :

contact@compagniedesjoliesmomes.fr

Tél. : 09 72 510 160



Anim'ga

→ 15 août, jour de vide-greniers

Ce sera la 25^e édition du vide greniers, proposé par l'association Anim GA, en collaboration avec le Football Club de Granges, qui lui, comme d'habitude sera chargé de l'intendance.

On ne présente plus cette manifestation qui, à chaque édition, ramène des milliers de visiteurs dans la cité. Le foyer Saint-Paul et les rues adjacentes serviront de cadre à ce grand déballage en plein air.



→ Anim'GA et le Pied à l'Étrier à la semaine du paysage

Dans le cadre de la semaine du paysage, initiée par la communauté de communes, Anim GA et Le Pied à l'Étrier proposeront une animation commune, le dimanche 4 juin, toute la journée, sur le site du Clos Yakari, aux Chappes, commune de Granges-Aumontzey.



Dès 10 h du matin et jusqu'à 18 h, les participants pourront ainsi découvrir ou redécouvrir les sentiers forestiers, soit dans le cadre de balades contées ou accompagnées par un animateur forestier, et aussi participer à un stage de confection de marionnettes avec des matières glanées sur place, ou faire une sieste sonore, et enfin assister à une pièce de théâtre originale " On perd le Nord", bien dans la lignée du thème proposé.

Ces animations seront assurées par la Cie L'Inattendue, mais aussi Gaëlle Fratelli, comédienne et autrice, Martin Hubert, créateur de marionnettes, et Vincent Drillon, animateur forestier.

L'accès au site pourra se faire, soit à pied, depuis le carrefour de la Rue Florivoie, soit en minibus mis spécialement à disposition. Entrée libre.

Buvette, petite restauration et tartes flambées seront au menu du jour.

Il est prudent de réserver. Pour plus d'informations, consulter le site de la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges.



Azmontaine

L'Azmontaine est une association qui a pour but principal d'animer le village.

Pour cette année 2023, nous avons organisé notre traditionnel loto le dimanche 12 mars, qui a toujours un succès fou !

Ensuite nous avons pu réaliser la chasse à l'œuf, le samedi 8 avril 2023, avec 33 enfants participants. Sur place les enfants pouvaient voir quelques animaux, chèvres, lapins, poules, moutons, se faire maquiller en lapin, colorier diverses activités sur le thème de Pâques. Après la remise de leur chocolat les enfants et leurs parents ont pu partager un goûter offert par l'association. Cette manifestation concerne les enfants de la commune d'Aumontzey, mais elle pourrait s'étendre aux enfants de Granges si une association souhaitait s'associer à nous afin de pouvoir gérer un plus grand nombre d'enfants, au niveau organisation



mais également pour prendre en charge une partie du coût financier... N'hésitez pas à nous contacter.

Notre prochaine manifestation sera notre premier vide grenier, le dimanche 11 juin 2023. Ce vide grenier est normalement organisé par l'AJAH, cependant pour le moment celle-ci ne souhaite pas le réaliser, c'est pourquoi nous prenons le relai. Si vous souhaitez vider vos greniers, n'hésitez pas à réserver, le mètre linéaire est à 2€. Il y aura buvette et restauration sur place, ainsi qu'une démonstration du club de country.

Ensuite nous pourrions travailler sur notre plus grand projet de l'année : les lumières de Noël sur le Week-end du 9/10 décembre.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous aider ou tout autre renseignement vous pouvez contacter Gwendoline Valentin Sassi au 0750980361 ou par mail associationazmontaine@gmail.com

Donneurs de sang



Une action pour la vie et contre la maladie

L'amicale des Donneurs de sang de Granges et environs a organisé les samedi 11 et 18 mars dernier et pour la deuxième année consécutive un repas avant les représentations de théâtre de la troupe « amitiés et loisirs ».

Ce n'est pas moins de 160 personnes sur les deux week-ends qui sont venues se régaler avec notre repas vosgien quiche, fumé vosgien munster pommes de terre ce qui nous a permis de reverser mille euros sur les bénéfices à la ligue contre le cancer des Vosges et ainsi de faire avancer la recherche et aider les malades.

Merci à la municipalité pour le prêt de la salle, à Amitiés et Loisirs, mais surtout un énorme merci à vous tous venus pour soutenir cette belle cause.

Sur l'année 2023 il nous reste deux collectes de sang à venir, les 11 septembre et 29 décembre, nous vous invitons à venir nombreux à la salle des fêtes de Granges pour tendre le bras.

Les deux collectes du début d'années ont permis à l'établissement français du sang (EFS) de prélever une centaine de poches de sang. Alors, toi aussi, viens sauver des vies : tu as ça dans le sang, rejoins-nous !

Le 2 août prochain nous serons également présents sur l'un des marchés nocturnes où nous auront le plaisir de vous accueillir pour vous informer et promouvoir notre cause et où nous vous proposerons de quoi vous restaurer et désaltérer.



Du côté du basket



→ Recrutement d'un service civique



Terence Cauquil a été recruté pour cette saison afin d'effectuer un service civique, pour une durée de 8 mois. Habitant de Granges-Aumontzey, il effectue sa scolarité à la Haie Griselle à Gérardmer.

Terence participe activement aux rencontres, entraînements et manifestations organisées par le club.

Si comme lui, tu souhaites t'investir dans la vie associative, rejoins-nous !

→ Tournoi Camille LIEVAUX

Le dimanche 14 mai se déroulera, comme chaque année, le tournoi interrégional de mini basket Camille LIEVAUX, pour les enfants de 4 à 11 ans.

250 joueurs sont attendus pour s'affronter dans de mini rencontres et tenter de remporter le trophée Camille LIEVAUX détenu par Chavelot.

La région Grand Est sera fortement représentée par des clubs vosgiens, alsaciens, Meurthe et Mosellans et de Haute-Saône.

Les clubs et le public ont la possibilité de se restaurer sur place (9€ le repas : salade de carottes, rôti de dinde-frites, fromage et dessert + une boisson)

Une tombola 100 % gagnante vous attend avec plus de 500 lots (bons d'achat, entrées parc attraction, détente SPA, bons de réduction...) 2 € l'enveloppe ou 5 € les 3.

La remise des prix s'effectuera à 16h30 suivie d'un vin d'honneur.

Nous comptons sur votre présence pour venir encourager nos jeunes basketteurs.



→ Lavage de voitures

Samedi 13 mai 2023 de 9h à 17 h

Pour la deuxième année consécutive, le GAG Basket organise son lavage de voitures sur le parking du gymnase.

Lavage intérieur 5 € et Lavage extérieur 5 €
8 € les 2

→ Finale de coupe des Vosges

Cette saison, 3 équipes de l'entente Granges-Gérardmer se sont qualifiées pour la finale de coupe des Vosges qui se déroulera le Week-end du 3-4 juin au Val d'Ajol. Il s'agit des U17 Garçons, des U18 Filles et des Séniors Filles.

Un bus de supporters pourrait être affrété à cette occasion afin de les encourager et de les soutenir dans leur objectif de remporter la coupe. Pour plus d'informations, contacter le 06 02 51 50 75.

→ A venir

Le GAG Basket sera présent au marché nocturne du 12 juillet prochain (pôle restauration) mais aussi lors de la fête médiévale du 22 et 23 juillet.



Extra Municipaux

Nos extra municipaux vus de l'intérieur

Et si nous parlions des extra municipaux, qui ne sont pas des extra terrestres, mais un groupe de personnes « extras ordinaires », je dirais même plus que ça, extraordinaires, généreux, inventifs, travailleurs, qui donnent de leur temps à la commune de Granges-Aumontzey et à ses habitants.

J'ai rejoint ce groupe avec mon mari Robert, il y a quelques mois, pour donner un petit coup de main, quand cela nous est possible et nous avons appris à connaître Richard, Colette, Etienne, Raymond, Anne-Marie, Ginette, Gérard, Christian, Anne, Sylvette, Marie-Lyse, Régine, Claude, Laetitia.

Nous avons découvert leurs activités diverses et variées, qui consistent à égayer le village et à préparer les vins d'honneurs des différentes cérémonies ou rassemblements de la municipalité et l'imagination ne manque pas, elle est même débordante. Chaque membre trouve sa place sans difficulté dans les tâches à faire : fabrication, décoration, achats de matériel ou nourriture, cuisine, mise en place, service...

Les vins d'honneurs sont toujours différents selon le thème du moment, avec du sucré et du salé, du petit four à la crème au chocolat, en passant par la mousse de légumes, le cake et gâteau ou tarte, ainsi que le croissant fourré, le croque-monsieur, jusqu'à l'arrangement de fruits en forme de paon, que de belles et bonnes choses présentées sur des tables finement décorées, pour que les invités et habitants du village passent un bon moment, allié au plaisir des yeux et des papilles.

La décoration tient une grande place dans l'activité des extra municipaux : mairie, écoles, salle des fêtes, ainsi que différents endroits sur Granges-Aumontzey, sont mis en valeur pendant la période des fêtes de fin d'année par exemple et tout dernièrement pour les fêtes de Pâques.

Le grand sapin de Noël n'est pas mort, il a été recyclé en lapins de Pâques. La notion économique est bien présente dans le budget qui permet toutes ces réalisations et elle inclut le recyclage et la récupération de tout ce qui est possible. Une fois le tronc du sapin de Noël coupé en rondelles de tailles différentes, on passe à l'assemblage des lapins, au coloriage avec des



Extra Municipaux



restes de peinture et aux finitions. Richard et Colette sont les géo-trouvetout pour les idées et les sujets, toute l'équipe en discute aux réunions qui précèdent le lancement des opérations, chacun apporte sa réflexion, son petit plus, d'accord ou pas d'accord sur ce qu'il y a lieu de faire et Laetitia donne le top départ avec l'agenda des jours de travail et des différentes équipes. Les lapins ont pris vie aux ateliers municipaux à Aumontzey, avec l'équipe de tronçonnage pour la découpe, l'équipe de fabrication pour l'assemblage, l'équipe de peinture pour le coloriage et Sylvette pour les finitions, la partie pointue pour que des yeux et des museaux apparaissent. Le dernier jour, tout le groupe s'est rassemblé à la mairie de Granges pour la mise en place des jardinières avec toute la décoration finale et de quelques lapins aux différentes entrées de Granges-Aumontzey, sur la place de l'église, à l'école, car il ne faut pas oublier les enfants qui ont également participé en fabriquant des décorations, d'ailleurs les habitants du village pourraient faire leur petite déco aussi, peut-être devant chez eux.

La prochaine étape sera la fabrication des sujets de Noël, mais avant, il y aura notamment la collation du 14 juillet concoctée et servie par les extras municipaux, toujours dans la joie et la bonne humeur.

Yveline



Une fois de plus je remercie Mes petites mains, comme j'aime à les appeler, pour leur bonne humeur, leurs idées, et surtout leur travail. Sans eux j'avoue que je ne pourrais pas vous offrir toutes ces jolies et ces bonnes choses. Encore Merci Merci et Merci à vous tous.

Laetitia DAESCHLER

Tournoi Saint Georges

Les 22 et 23 juillet 2023, l'association Tournoi St Georges organise la Fête Médiévale St Georges 2023.



Cette édition ne mettra pas l'accent sur la pratique sportive du béhourd comme précédemment. Elle sera dédiée à l'Histoire et à la culture en présentant la vie sur un camp médiéval du Haut Moyen Âge.

L'événement aura lieu à côté du stade de foot, sur le stade d'entraînement route de Corcieux à GRANGES-AUMONTZEY.

Du samedi après-midi au dimanche en fin de journée, les visiteurs pourront gratuitement découvrir la vie autour d'un camp médiéval.

Il sera possible de se restaurer sur place grâce à la participation de l'AG Basket Granges qui proposera une buvette, la restauration sera proposée par l'Association Tournoi Saint Georges. L'Association Les P'tits Loups proposera quant à elle un stand ludique pour les enfants. Avec la participation de l'écurie du Neu-près qui proposera des promenades à poney.

L'ensemble de ces prestations sera encadré par des bénévoles des associations participantes et présenté par les membres de deux compagnies médiévistes du Grand-Est à savoir la Compagnie médiévale 88 et la Compagnie médiévale Haut-Marnaise « La Mesnie de la Quenouille ».



Tournoi Saint Georges

Au programme :

- Quotidien du camp.
- Explication sur les armes et armures.
- Spectacle et démonstrations de combat et explications sur le combat au Moyen Âge.
- Explications sur l'évolution des archers.
- Initiation au tir à l'arc et démonstration de tir.
- Initiation au lancer de hache et démonstration de lancer.
- Animation pour les enfants (réalisation de boucliers, de tuniques, catapulte à bonbons.)
- Stand pédagogique drapier au XIIIe siècle, explications sur le métier et les pratiques de cette époque, évocation des grandes foires de Champagne.
- Stand pédagogique broderie et couture au XIIIe, créations vêtements, explications sur les modes et pratiques, démonstrations
- Stand pédagogique filage et tissage au XIIIe, démonstrations fuseau, rouet, explications sur les modes et pratiques
- Stand participatif, jeux de bois et d'adresse de différentes périodes médiévales
- Stand pédagogique, démonstrations sur la fabrication de la cotte de maille, évocation de la vie d'un Croisé.
- Stand forgeron.
- Questionnaire pédagogique sur le Moyen Âge.
- Animation musicale et danses médiévales autour du repas du samedi soir.
- Jongleur/cracheur de feu.

Harmonie « Les Gens d'Air »

« L'orage qui a touché la Salle des Fêtes le 30 mars dernier a imposé à l'harmonie « Les Gens d'Air » de reporter son concert programmé le samedi 1er avril durant lequel vous auriez dû écouter la chorale « L'île aux chansons » en première partie et l'orchestre « Les Gens d'Air » en seconde partie.

Rassurez-vous, ce n'est que partie remise et l'harmonie vous propose de venir l'écouter et l'encourager :

Le samedi 24 juin à l'occasion de la fête de la musique

En attendant, n'hésitez pas à suivre l'orchestre « Les Gens d'Air » sur sa page Facebook <https://www.facebook.com/groups/355888988201283>

Football Club de Granges



Interview de Michaël HOERNEL, Responsable de la Section Jeunes au sein du club.

« Bonjour Michaël, comment vas-tu et surtout comment juges-tu ton parcours alors que cela va faire un an que tu as pris tes fonctions au sein du club ? »

Bonjour, je vais très bien merci. Le bilan dans l'ensemble est assez positif je dirais car pas mal de choses sont en cours afin d'améliorer le quotidien sportif du club et que les résultats commencent à être au rendez-vous. Ce n'est jamais facile de débarquer dans un club comme cela sans aucune connaissance, ni attache mais avec de l'abnégation, du travail et une vraie complicité avec Sébastien, le Président, cela s'avère être déjà une sorte de mini « succès ». Sportivement déjà, avec un titre de champion d'automne D3 pour les U13 ponctuée d'une montée en D2, une montée pour les U11 et un excellent parcours printemps, pour l'instant, pour nos U15 et U18 qui batailleront jusqu'à la fin pour le titre dans leur catégorie ! Les U13 et U11 ont plus de mal sur la phase printemps mais c'est logique vu le niveau et l'engouement provoqué par les résultats de l'automne. Néanmoins, je reste très satisfait des résultats qui sont le fruit d'un travail assidu des éducateurs et des enfants. Il ne faut pas oublier que nous sommes un petit club de village et que c'est loin d'être évident d'avoir un vivier solide en termes d'effectifs et que c'est tout aussi compliqué de trouver des éducateurs et des bénévoles pour encadrer tout cela. Néanmoins, je tiens à féliciter l'ensemble des éducateurs et des bénévoles pour leurs investissements sans lequel le club ne pourrait pas survivre !

« Justement, quels sont vos projets pour la fin de saison et surtout pour la saison prochaine ? »

Sur la fin de saison, l'objectif est toujours le même, à savoir être le plus compétitif possible quelle que soit la catégorie et surtout que les enfants continuent à prendre un maximum de plaisir sur le terrain ! Dans les faits, nos U13 vont participer au Stuttgart Trophy, un tournoi international qui réunit de grands clubs européens lors du week-end de la Pentecôte (du 26 au 28 mai prochain à Stuttgart en Allemagne). C'est une opportunité unique pour eux de découvrir à quoi ressemble les écoles de foot dans ces grands clubs qu'ils admirent devant leur télé ou console de jeux vidéo. J'en profite d'ailleurs pour faire un appel à tous ceux qui voudrait participer de manière pécuniaire afin de rendre ce week-end encore plus magique pour les enfants et promouvoir les entreprises vosgiennes

et locales par la même occasion. Toute participation sera plus que bienvenue !

Nos U15 et U18 vont je l'espère batailler âprement avec pour objectif de peut-être décrocher un titre et une montée qui rendrait, du coup, la saison historique et exceptionnelle !

Pour la saison prochaine, dans la continuité de notre volonté d'instaurer une véritable école de foot structurée et encadrée afin d'offrir à notre secteur des équipes de jeunes capables de rivaliser avec les meilleures équipes du département, nous allons nous associer au SM Bruyères afin de s'appuyer sur leur vivier et nos connaissances communes afin de créer une collaboration que nous espérons fructueuse et durable.

Enfin, afin de satisfaire tout le monde, petits et grands, nous avons également le projet de fonder une équipe vétérans afin qu'à tout âge, au sein du village, nous puissions prendre du plaisir autour de notre passion commune. Celle-ci est ouverte à tous ceux qui souhaitent partager de bons moments et garder la forme entre jeunes qui ne sont plus si jeunes. Bien entendu, il s'agit de loisir avec des entraînements, des matchs amicaux et surtout de bons moments de partage et de plaisir.

« Cela semble bien chargé effectivement ! Un dernier mot pour conclure ? »

Je voudrais une nouvelle fois remercier l'ensemble des éducateurs et bénévoles pour leur travail et investissement au quotidien. J'en profite également pour faire un appel aux bénévoles, aux personnes souhaitant nous aider à encadrer les enfants ou lors de manifestations tout au long de la saison. Un club comme le nôtre ne pourrait subsister sans l'aide de bénévoles ! Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer au stade afin d'échanger et pourquoi pas venir nous épauler de manière constante ou occasionnelle. Nous serons ravis de vous accueillir ! J'en appelle aussi aux entrepreneurs et commerçants du coin afin de récolter quelques deniers, eux aussi indispensables au fonctionnement de notre club afin de pouvoir offrir à nos enfants le sport le plus populaire de France à des tarifs toujours plus attractifs et leur faire vivre des moments de rêve comme nos U13 cette année ! Enfin, mon dernier mot ira vers les joueurs que je remercie

Football Club

pour leur confiance alors qu'ils ne me connaissaient pas et mon Président Sébastien Dieudonné, qui a cru et continue de croire en moi et en mes projets afin d'offrir le mieux à nos enfants ! Aujourd'hui, peu de clubs ont la chance d'avoir un Président aussi investi avec des qualités humaines aussi nobles et j'estime être chanceux de l'avoir rencontré et j'espère que notre collaboration sera longue et jonchée de succès sur les nombreux terrains de la région !

Bonne fin de saison à tous et à très bientôt au sein du FCG !

→ Les manifestations à venir

- **3 juin :**
Finale coupe des Vosges u13 équipes réserve sur les installations de Granges Aumontzey
- **17 juin :**
Assemblée générale 17H
- **18 juin :**
Tournoi sixte challenge Toutoune
- **les 7-14-21-28 juillet et 4-18-25 août :**
Concours de pétanque estivale à partir de 19h
- **15 août :**
Vide grenier – foyer Saint-Paul



Les ptits loups

Venez soutenir les manifestations de
l'association
"La Maison des P'tits Loups"

Au profit des enfants accueillis à la micro-crèche



Baby bourse 19 novembre

Stand restauration et boissons au
marché nocturne du 19 juillet



Stand de jeux lors de la
fête médiévale les 22 et 23 juillet



Une vente de sapins fin novembre



Projet 2023 : création d'un potager pédagogique pour les enfants



Vous pouvez aussi nous suivre sur le
Facebook de la crèche en scannant ce QR code



Denis Villaumé

M. Denis Villaumé, un véritable passionné de pierres, a découvert sa passion pour ces bijoux naturels lors de ses promenades dans la magnifique forêt vosgienne à la recherche de champignons.

Depuis 1974, il explore les forêts vosgiennes à la recherche de tous types de pierres qu'il trouve fascinantes et belles. Il a une prédilection pour les pegmatites et les agates, qui sont des pierres très répandues dans la région.

Une fois qu'il a trouvé les spécimens qui l'intéressent, Denis les nettoie minutieusement en utilisant une méthode adaptée à la fragilité de chaque pierre. Ensuite, il les polit pour révéler leur beauté naturelle et mettre en valeur leurs différentes couleurs et motifs.

Denis ne se contente pas seulement de polir les pierres, il les transforme également en pendentifs qu'il vend sur les marchés nocturnes.

Pour cela, il perce chaque pierre à un endroit spécifique afin d'y fixer un crochet pour le cordon. Une fois le pendentif terminé, il prend vie autour de notre cou.

L'amour de Denis pour les pierres précieuses a été transmis à sa fille, Émilie, qui utilise les pierres polies de son père pour créer des pendentifs en fil d'argent. Les bijoux créés par Émilie sont distribués un peu partout en France.

Lors de notre visite chez Denis, nous avons eu la chance de le voir en train de terminer une commande de pendentifs pour le zoo d'Amnéville. Nous tenons à remercier Denis Villaumé de nous avoir reçus de manière très conviviale et de nous avoir fait découvrir sa passion pour ces minéraux.

Vous pouvez retrouver Mr Villaumé sur tous nos marchés nocturnes de la saison 2023 du 12 juillet au 16 août.

Élisabeth Roussel



Mairie

La bonne adresse

Le Conseil Municipal a décidé, en partenariat avec La Poste, d'améliorer la qualité de l'adresse dans notre commune, dans le but de :

- * Faciliter l'accès des services d'urgence ;
- * Faciliter les visites à domicile (soins, repas, famille...) ;
- * Faciliter les livraisons à domicile (géolocalisation) ;
- * Permettre l'accès à de nouveaux services (ex : fibre optique).

Un état des lieux a été réalisé et a fait apparaître une mauvaise qualité d'adresse dans différents secteurs de la commune (homonymie, défauts ou non adaptation de la numérotation, défauts de tracés ou de type de voie, ...). Un travail est donc en cours pour corriger les anomalies d'adresses détectées en tenant compte des préconisations de La Poste.

Dès que cette démarche sera terminée et validée par les membres du Conseil Municipal, l'ensemble des éléments modifiés sera communiqué, par courrier, aux administrés concernés.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.



Etat Civil

du 01 novembre 2022 au 31 mars 2023

7 NAISSANCES

- **DIEUDONNE Maëlan** né le 07 novembre 2022 à Nancy de DIEUDONNE Kévin et Laura - 33 rue de Génazeville
- **COLIN Flora**, Hélène, Alice née le 22 novembre 2022 à Épinal de COLIN Gauthier et LABENELLE Julie - 14 rue de Lattre de Tassigny
- **YILMAZ Aminé** née le 26 mars 2023 à Épinal de YILMAZ Ilyas et CAGLAYAN Esra - 3 rue David

Les 4 autres ne désirant pas paraître dans le Vologne info



1 MARIAGE

- 24 décembre 2022 : **VILLEMIN Stéphanie** et **GERARD Pascal**

21 DÉCÈS

11 Décès dans la Commune

- 11 novembre 2022 : **Paulette**, Marguerite **PERRIN**, veuve **MAGRON** - 87 ans
- 21 novembre 2022 : **Romain**, Lucien, Constant **GEORGEL** - 30 ans
- 28 novembre 2022 : **Nellie**, Marie, Mauricette **GRÉGOIRE** - 78 ans

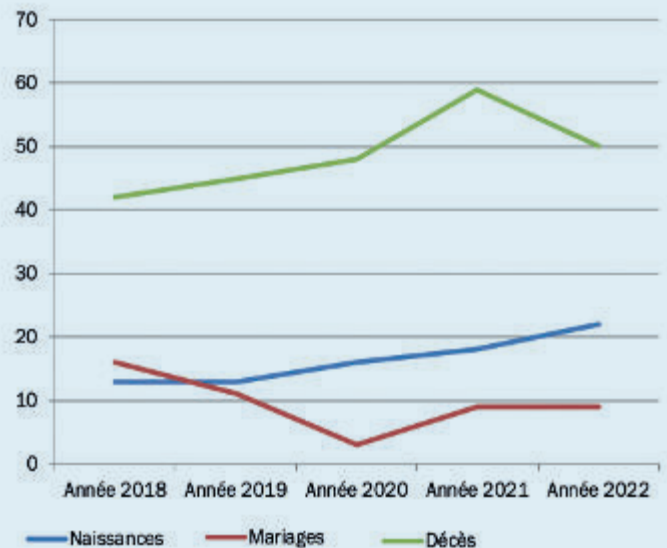


- 08 janvier 2023 : **Andrée**, Marie **VAUDEVILLE**,
veuve **POIRAT** – 99 ans
- 23 janvier 2023 : **Loïc**, Pierre, René **COSTE** – 39 ans
- 31 janvier 2023 : **Anne-Marie** **BADER**, veuve **COLIN** – 93 ans
- 18 février 2023 : **Michel**, Camille **AUBRY** – 92 ans
- 21 février 2023 : **Jacqueline**, Thérèse **PARMENTIER**,
veuve **CLAUDON** – 77 ans
- 22 février 2023 : **Simone**, Maria **GASPARD**,
veuve **MÉLINE** – 93 ans
- 07 mars 2023 : **Gérard**, André, Auguste **COLLE** – 94 ans
- 12 mars 2023 : **Odette**, Marie **VILLAUME**,
veuve **BÉGEL** – 91 ans

10 Décès à l'extérieur

- 29 novembre 2022 : **Jean-Jacques**, Marie, Émile
SONREL – 77 ans
- 07 décembre 2022 : **Jacqueline**, Odette **GUILLLOTIN**,
veuve **COLIN** – 91 ans
- 16 décembre 2022 : **Marie-Thérèse**, Marguerite
DIDIER veuve **DUCHÊNE** – 92 ans
- 18 décembre 2022 : **Madeleine**, Juliette **CUNIN**,
veuve **ROSFELDER** – 96 ans
- 26 décembre 2022 : **Geneviève** HOMEL,
veuve **VICHARD** – 89 ans
- 27 décembre 2022 : **Marcel**, Auguste **PERRIN** – 86 ans
- 02 janvier 2023 : **Jacqueline**, Marcelle **ANDLAUER** – 84 ans
- 31 janvier 2023 : **Jean**, Louis, Paul, André **DUPONT** – 73 ans
- 10 février 2023 : **Valérie**, Julia, Claudette **GROSDIDIER** 56 ans
- 10 mars 2023 : **Freddy**, Pierre **DIEUDONNÉ** – 36 ans

→ Courbe des naissances, mariages et décès des quatre dernières années.



L'état-civil permet d'observer l'évolution démographique de la commune.

Après une stabilité des naissances en 2018 et 2019 (13), nous enregistrons une hausse en 2020 (16) +23%, en 2021 (18) +12,5%, en 2022 (22) + 12,2%. Cette augmentation continue est due à l'arrivée de jeunes couples sur la commune et devrait nous permettre de maintenir nos écoles.

Après une chute considérable des mariages en 2020 (3) soit 73% de moins qu'en 2019 (11), nous avons une nette augmentation en 2021 (9), soit 300% de plus qu'en 2020. En 2022 (9) nombre qui reste stable par rapport à 2021.

De 2018 à 2020, il y a une hausse régulière des décès (+7% par an), transcriptions de décès comprises (personnes décédées dans une autre commune, mais dont le dernier domicile était Granges-Aumontzey). Par contre, entre 2020 (48) et 2021 (61) il y a une augmentation des décès de +27%. En 2022, le nombre de décès est en baisse (-18%), l'épidémie de coronavirus ayant régressé. En effet sur 50 décès, 15 personnes avaient plus de 80 ans et 13 personnes avaient plus de 90 ans.

Régine GUYOT

Il était une fois...



→ Le verre du curé CHAPOTEL, vous connaissez ?

« Ce joyeux curé Chapotel » comme il est écrit dans le numéro 7 (1920) de l'ouvrage « Le Pays vosgien et ses Habitants ». Cet article est alimenté par les écrits de l'instituteur et secrétaire de Mairie de Granges, Monsieur Clément Petitjean. L'ouvrage de 1920 mentionne le décès le 18 octobre 1913 de ce chroniqueur...

Notons tout d'abord que cet instituteur fut enterré en « passant par l'église », ce qui ne le classe donc pas dans les « laïcards », issus des « hussards noirs de la République » héritiers des Instituteurs formés dans les Écoles normales créées au XIX^{ème} siècle. Ces « laïcards » étaient réputés pour leur intolérance et leurs pratiques anticléricales, héritage mal intégré des lois de 1905 sur la Séparation des Églises et de l'État. Cette loi, mal interprétée continue à faire des ravages encore actuellement : la laïcité édicte que l'État n'interfère en rien dans les affaires religieuses, laissant strictement toutes les pratiques dans le domaine individuel. Ici, il n'est en rien question d'une quelconque apologie, ni, à l'inverse, d'une condamnation de quiconque. Simplement d'une relation de la vie d'un citoyen local, même investi d'une mission à caractère religieux.

Cette même attitude prévaut pour l'article qui suit. »

C'est dans cet esprit que la lettre de Maurice Barrès, Académicien, doit se lire. Le texte en est paru en 1930, bien après le décès de l'instituteur, son œuvre étant poursuivie par les membres de sa famille.

« Je vous félicite ... Vos notes sur le curé Chapotel sont excellentes ; elles donnent bien le sens de nos mœurs rudes et saines, où l'on voit une race, encore pleine de ressources, et puissante, encore hier et si magnifique ! »

Notons que Maurice Barrès est né, à Charmes, en 1862. Il a vécu sa première enfance dans le tourment de la guerre de 1870, la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Son nationalisme militant, de droite (dans l'entre-deux guerres mondiales) peut s'expliquer de la sorte. On évoquait alors « la Revanche » ! Sa pensée s'ordonne autour du « culte du Moi ». Dans toute son œuvre, Barrès témoigne de son attachement aux racines -au traditionalisme pourrait-on écrire -, à la famille et à la terre natale, entre autres. L'évocation de l'histoire du curé gringaud s'inscrit, pour lui, dans cette optique.

Alors, ce **curé Chapotel**, né en 1797 à Charmes, que fit-il donc pour avoir imprégné l'histoire locale aussi longtemps ?

Je vous mets sur la piste de Mathias CHAPOTEL :

- Personnage « vif », parfois violent, mais juste et bon
- Un « figure » de Granges où il fut curé de 1828 au 29 septembre 1862
- Son histoire se déroule bien avant que Granges soit « Granges-Aumontzey »
- Il aimait le fruit de la treille (pour ne pas dire « le vin » !!!)
- Son histoire a eu un écho jusqu'à l'Académie française sous la plume de Maurice Barrès, cela vient d'être évoqué.
- Une histoire qui, prise au premier degré, demeure une anecdote -parmi d'autres, qui ne nous ont pas été transmises- anecdote propre à « cimenter » la population du village, mais qui, à l'analyse, réclame quelques éclairages nécessaires à une approche historique dépassant l'horizon villageois ...

Il était une fois...

Tournons-nous vers le texte de Monsieur Petitjean : ce curé « avait paraît-il, pour le petit vin blanc d'Alsace, ce champagne du petit bourgeois, une préférence assez marquée, mais qui, cependant, n'allait pas jusqu'à l'abus. Du reste, sa forte corpulence et sa robuste santé pouvaient lui permettre d'en consommer plus d'une bouteille au cours d'un seul repas, sans que son cerveau en fût le moins du monde échauffé. »

Or, cette réputation, colportée par de méchantes langues (si, si, il en existe aussi dans nos contrées...) finit par parvenir aux oreilles de l'évêque (en résidence à Épinal). Offusqué, celui-ci convoqua le bon curé pour lui faire des remontrances – fermes tout autant que paternelles -. Mais ne lui interdit pas totalement de boire du vin. C'est là que commence cette aventure rocambolesque. Le curé Chapotel bénéficia alors d'une sorte de mansuétude : il lui fut conseillé (je n'ose écrire « ordonné ») de se limiter à ne boire qu'un verre de vin à chaque repas. Lorsque cet épisode de l'histoire gringeaude me fut rapporté, mon père précisa que sur le chemin du retour, le curé fit un détour par Portieux où il commanda, à la verrerie un verre à sa mesure, soit un litre ! Un coup d'œil sur la carte rend cette hypothèse peu réaliste. Le chemin du retour en aurait été rallongé plus que de raison. Une autre source mentionne qu'il fit commande à ladite verrerie, de deux chopines, soit environ un litre ! Il ne buvait donc plus un litre de vin, mais deux chopines qui, en s'ajoutant, ne faisaient pas tout-à-fait un litre ... Et ce, à chaque repas !

Mais là ne s'arrête pas cette histoire de verre. « On » affirme que LE vrai verre du curé Chapotel est en possession d'une famille de Granges. Cependant, cette histoire me fut répétée plusieurs fois avec, à chaque fois, une nouvelle famille dépositaire du fameux verre. Multiplication des verres ? Que diantre !!! Le curé Pétin affirme de son côté que ce verre était conservé dans le grenier du presbytère de Granges. Au déménagement de ce presbytère après le départ de « notre Jacques Pétin », qu'est devenu ce verre ? Mystère ... Surtout s'il y en a deux, ce qui accroît l'énigme.

Vif ? Ce curé ? On raconte également cette anecdote qu'au cours d'une discussion (pleine d'onction cléricale ?) concernant de prochaines élections, le curé de La Chapelle et celui de Granges, opposés sur qui devait recevoir leur suffrage, en vinrent aux mains. Le curé de La Chapelle ne put aller voter ...

Fougueux ? Emporté même qu'il en oubliait le contexte dans lequel il œuvrait. Un dimanche, à l'office, alors que l'église était pleine de fidèle, la serrure du tabernacle renâclât. Il s'agit bien de la serrure. Mais dans cet espace est placé le vase contenant les hosties consacrées, témoins de la présence de la divinité pour ceux qui fréquentent ces lieux. Furieux devant la résistance de cette serrure, le curé s'est écrié : « Quel grand diable y a-t-il donc là-dedans ? ... » Ambiguïté majeure, mon cher !

Une petite dernière pour la route ? Constatant des paroissiens récalcitrants qui ne versait pas d'obole dans le plateau qui leur était tendu, le curé « dit » tout haut (ou vociféra) : « Je n'ai jamais tant vu de c...ompagnons de Saint-Antoine défiler à la queue leu-leu ! ». L'insulte fut rattrapée in extremis. Le mot « cons » n'a donc pas fusé. Il est vrai que les appels à la prière se disent « Orate fratres ». Ce qui souligne, par ailleurs, qu'il n'y pas de « sœurs » en ces lieux. Mais c'est une autre histoire ...

Voilà donc, esquissé, un pan de l'histoire de notre commune. Comment la terminer ? D'une seule manière : à la **bonne vôtre** ! Raisonnablement, bien sûr ! Un seul verre à la fois ...

Claude GROSJEAN Mars 2023

→ Regards sur Aumontzey (1)

Plongée dans la mémoire d'un habitant de notre Commune qui a collecté auprès d'Aumontzinois des témoignages, souvenirs riches à tous points de vue. Il s'agit d'une plongée dans le passé de ce qui fait partie aujourd'hui de l'ensemble Granges-Aumontzey. Nous sommes à l'automne de 1944 et ce coup d'œil en arrière apparaît comme fort utile pour activer notre propre mémoire et créer des liens avec ce passé qui tend à disparaître...

Merci à Roberto GARZIA d'avoir mis à la disposition de Vologne Infos cette immense richesse mémorielle. C.G.

Parmi les événements qui ont marqué le passé du village (d'Aumontzey), il en est un, particulièrement, qui est resté vivant dans le cœur de ceux qui l'ont vécu, cet événement. C'est la « Libération » qui survenait après de longues années d'occupation allemande. Et cette libération qui était le prélude à la fin de la guerre, était également pour tous ceux et celles qui avaient en Allemagne, soit un mari, soit un père, soit un fils ou un frère, l'espoir d'un retour proche de tous ceux qui leur étaient chers.

Mais revenons à quarante-cinq années en arrière, en cette fin septembre de l'année 1944.

Ainsi donc, les habitants de la montagne vosgienne attendent impatiemment leurs libérateurs. Les troupes américaines avancent rapidement dans le département, ce qui laisse supposer leur arrivée imminente dans la région, et ce, d'autant plus vite que l'armée allemande donne une impression de débandade et, en fait, ne paraît plus représentée que par quelques éléments d'arrière-garde.

Les roulements sourds des éclatements d'obus se répercutent au travers de nos montagnes et vallées. « Ils ne sont pas loin ! ». Et, en effet, le 26 septembre 1944, je crois, les premiers obus atteignent la localité. Les renseignements obtenus situent les éléments avancés de l'armée américaine à Hérigoutte (ndlr : entre Laveline-de-Houx et la Tête de Laleu).

Ce n'est donc qu'une question de jours. À la joie d'être libérés, se mêle une certaine anxiété. Que va-t-il se passer ?

C'était sans compter sur les décisions du Haut-Commandement américain qui avait fixé une stabilisation du front dans notre zone (ndlr : c'est ainsi que le bourg de Granges-sur-Vologne ne sera délivré que le 14 novembre suivant).

Ce qui fait que le village et ses habitants durent subir pendant plus de six semaines, des bombardements incessants de jour ou de nuit ; il fallut alors se terrer dans les caves et vivre dans des conditions précaires : plus d'électricité, et le pain se faisant de plus en plus rare.

Revenons à la chronologie des faits : comme indiqué précédemment, le 26 septembre, les premiers obus américains (obus de gros calibre) tombent vers la barrière de Zéchelets et ensuite, une salve violente s'éparpille derrière les cités du Zetty (ndlr : fleur jaune de la famille des Malvacées). Un avion d'observation américain sillonne le ciel. Quelques jours plus tard(...) un train de marchandises venant de Gérardmer, est pris à partie par l'aviation américaine, entre Aumontzey et Laveline : bombes et mitraillages l'immobilisent définitivement. D'autre part, à la mi-octobre, une colonne de jeunes soldats allemands (16 – 17 ans) se porte au-devant des Américains et un engagement terrible se produit au « Parcet » (derrière l'église de Jussarupt, côté Herpelmont). Combien de ces jeunes repassèrent dans un vieux carrosse (qui servait d'ambulance) tiré par un cheval ? ... (L'un de ces jeunes avait les deux jambes coupées). C'est malheureusement durant cette période (le 11 octobre exactement) qu'Aumontzey doit déplorer ses premières victimes : Paul Lemarquis et son fils Aimé. Profitant d'un moment d'apparente accalmie pour arracher des pommes-de-terre dans un champ situé au bord de la voie ferrée (...) un tir d'obus américain les surprend soudain. Blessés tous deux grièvement et à leurs appels « Au secours », plusieurs

sauveteurs (...) se précipitent alors que ce violent bombardement continue. Les blessés sont ramenés dans la salle de la garderie de la filature où la sœur Melchiade leur prodigue les premiers soins (Le pied de Paul pend lamentablement et Aimé me dit « Je ne sais pas ce que j'ai au genou »). Ils sont ensuite transportés à Frambéménil où se trouve un major allemand (...). Ordre est donné de conduire les deux blessés à l'hôpital de Gérardmer : Mr Georges Viry prête son cheval à Mr Zingraff qui, lui, conduit les deux malheureux vers leur destin. Triste destin d'ailleurs, puisqu'ils meurent tous les deux sur la table d'opération.

J'en arrive à cette journée du 18 octobre, date à partir de laquelle j'ai commencé à prendre quelques notes : à 6 h ½, plusieurs salves d'obus tombent 'derrière l'usine'. À 10 h ½, à 14 h, nouvelles salves d'obus américains au même endroit. L'un d'entre eux tombe tout à côté de la maison Prati (...). Sur le soir, des flammes dans le lointain vers Champ-le-Duc, une maison brûle. Dans la nuit, vers 1 h ½, tirs d'artillerie : un obus sur le coin de la crèche (...), une autre sur (un) hangar, plusieurs aux Zelly, un autre encore devant la maison de Mr Adolphe Pierrat. Dans le village, un obus tombe chez Mr Léon Georges (celui-ci se trouve littéralement déshabillé par le souffle de l'explosion)... un chez Mr Gaby Voigner, un autre chez les demoiselles Villaume (*Cliché au bas de ce texte* ...). Vers 11 h ½, plusieurs salves : un obus percute le hangar de Mr Balestres, plusieurs sur l'usine (emplacement turbine), d'autres encore, s'éparpillent près de chez Mr Poirat.

Le soir, vers 18 heures, un obus éclate devant le « Comptoir de la Vologne », quelques secondes après notre passage, mon épouse et moi-même (ndlr : l'auteur du témoignage, chef d'atelier à la filature). Nous avions à peine refermé la porte de la conciergerie qu'un gros éclat venait s'y planter, juste au milieu du panneau central. D'autres éclats sur l'usine et les toits des bâtiments « shed » sont percés en divers endroits.

Il était une fois...

La nuit, vers 23 h 30, un obus explose dans le jardin de la gare, à trois mètres de notre maison. C'est le départ d'un bombardement intense sur le quartier bordant la voie ferrée, et, par ailleurs, vers la maison de Mr Bastien (...). Vers midi, ce 20 octobre, plusieurs obus dans les parages.

Le 21 octobre, journée assez calme.

Matinée du dimanche 22 octobre, matinée calme. L'après-midi, bombardement de plus d'une heure (obus de 75) ; l'un tombe devant la mairie, un autre perce le toit d'une maison. Peu après, ce sont les gros calibres (155) qui arrivent. Ils tombent avec précision sur le secteur (de diverses maisons). Un camion allemand, dissimulé (...) et rempli de munitions prend feu. Toutes les munitions éclatent et fusent dans tous les sens. La maison s'enflamme et le bombardement continue. La maison des « Demoiselles Villame » est éventrée (un angle et une partie du mur abattus).

Heureusement, aucune victime n'est à déplorer.

J'ouvrirai ici une parenthèse pour rappeler que ceux qui eurent le toit de leur maison perforé, ou autres dégâts occasionnés par obus eurent les pires difficultés pour réparer ; le plus souvent, il fallait employer des moyens de fortune et ce, avec la hantise d'être surpris par un bombardement, à n'importe quel moment, à n'importe quel endroit.

Le 23 octobre, journée calme ; violent incendie à Laveline, vers 14 heures.

Le 24 octobre, dans la matinée, quelques obus explosent dans les alentours de la maison Remy (Colimont). Le soir, accrochage de patrouilles entre Aumontzey et Jussarupt.

Le 25 octobre, matin calme. Dans l'après-midi, plusieurs obus tombent derrière la gare (...) Quelques personnes dont les provisions s'amenuisent et arrachant des pommes-de-terre, sont surprises et se sauvent au plus vite. Sur le soir, les obus allemands tombent vers l'entrée de Jussarupt (...). Vers 22 heures, duels d'artillerie mais, cette fois, les obus passent au-dessus d'Aumontzey.



A l'époque, maison des Demoiselles VILLAME - Entuite, H² BOUGE

Le 26 octobre, vers midi, plusieurs obus fumigènes tombent dans les terrains bordant l'usine ; un explosif éclate sur le quai de la gare, plusieurs dans un parc(...). Vers 16 heures, nouveau bombardement(...). Puis, plusieurs fumigènes tombent sur le grand bâtiment à étages de l'ensemble industriel Walter-Seitz et l'enflamment (incendie assez impressionnant : en totalité, 32 obus sont tombés...). Le bombardement ne s'arrête pas pour autant ; un obus tombe sur une fontaine(...) un autre sur un hangar attenant à la maison.

Vendredi 27 octobre : matin calme. Après-midi, vers 15 h 30, plusieurs obus sur le coteau (...). L'un d'entre eux frappe l'angle d'une fenêtre.

Samedi 28 octobre : matin calme. Vers 12 heures, plusieurs obus explosent autour des maisons Remy. L'un d'eux perce la toiture de la maison Remy père. Vers 15 heures, nouveau bombardement, cette fois près du passage à niveau des « Zéchelets » ; et d'autre part, un fumigène tombe dans le parc de la maison de Mr Viry, (...) deux derrière notre maison. La nuit, violente riposte de l'artillerie allemande sur Jussarupt.

Témoignage : « Ce samedi 28 octobre, le chef d'un groupe de soldats allemands en cantonnement dans notre maison, me dit : » Ici, fort ; devant, à 100 mètres, mitrailleuse ; derrière, à 50 mètres, mitrailleuse ; dans la maison, mitrailleuse ! ».

Les soldats se mettent à creuser des tranchées pour emplacement de mitrailleuses et accès à ces emplacements.

Dimanche 29 octobre : réveil calme ... silence complet ... Les Allemands sont partis, emportant tout leur matériel, sauf une grenade à manche. L'après-midi, vers 16 heures, deux obus percutent notre maison et y mettent le feu. Nous chassons tout le bétail dans le parc. Les habitants du village arrivent en grand nombre pour nous aider à sortir le mobilier. Les obus tombent à nouveau. C'est le sauve-qui-peut : les uns cherchent un abri (tranchées creusées par les Allemands) pour se protéger ; les autres fuient à travers prés. Une partie du mobilier, stocké devant la maison est brisée. Une vache est éventrée par plusieurs éclats. Dès que possible, elle sera descendue chez Mr Charles Maurice, la grange de sa maison ayant suffisamment de hauteur pour suspendre une telle bête et la dépouiller.

Les religieuses offrent l'hospitalité à mes parents et les invitent à se réfugier chez elles, dans une cave de l'asile. Dans les jours qui suivent, mon père prend contact avec Mr Albert Jechoux (celui-ci ayant réintégré son logement à Granges-sur-Vologne, a laissé sa maison d'Aumontzey inoccupée. Mr Jechoux donne son accord et nous venons nous y installer (maison que nous occupons encore actuellement).

À suivre ...



*Restez connectés et soyez informés
des dernières actualités de votre commune
sur votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone*



SITE INTERNET
www.granges-aumontzey.fr



PANNEAU POCKET
www.panneaupocket.com
ou téléchargez l'application
gratuitement sur votre smartphone



Application disponible sur



FACEBOOK
mairie de granges-aumontzey



INSTAGRAM
granges_aumontzey_officiel



Vous recherchez un hébergement collectif simple et familial ?

Hébergement collectif Simone Veil

Agrément Jeunesse et Sport



HÉBERGEMENT : Le centre offre de nombreuses formules d'hébergement. Que vous soyez un club sportif, une association, une classe découverte ou une entreprise... Nos services sauront répondre à vos besoins

RESTAURATION (pas de gestion libre) : Petit déjeuner, repas du midi ou repas du soir, notre équipe veille à votre confort en vous offrant le maximum de facilités, à savoir la prise en compte du repas.

ACTIVITÉS SPORTIVES : Séjourner au centre vous permet d'avoir accès à l'ensemble des infrastructures sur réservation (Gymnase, terrains de sports, salles de réunions, 2 terrains de tennis, deux terrains de foot.)

ATTRAITES TOURISTIQUES : Implantée dans une verte vallée traversée par la Vologne (rivière de catégorie I), Granges Aumontzey se situe dans le parc naturel régional des Ballons des Vosges. C'est donc tout naturellement que notre commune se trouve être un lieu de séjour idéal pour les pratiquants de ski de fond; ski alpin, randonnée pédestre / en raquettes, escalade, VTT, pêche, balade à cheval, etc.

Proche de Gérardmer (15 min. en voiture), des activités diverses et variées s'offrent à vous : Complexe sportif piscine/patinoire, base nautique (pédalo, canoé kayak), parcs aventure, station de ski bowling spas casino etc.

Sur le territoire de notre commune, vous pourrez également visiter le Jardin de Berchigranges, découvrir le sentier botanique des Huttes, l'étang du Rayau.

Tarifs

L'hébergement s'organise en chambre de 1, 2 et 6 lits individuels sous forme de demi-pension, pension complète ou uniquement nuit et petit déjeuner, pour une capacité de 32 couchages.

NUIT / personne pour les + de 12 ans	22€
Petit déjeuner	6€
DEMI pension / personne de + de 12 ans (nuit + petit déjeuner + 1 repas)	36 €
Pension complète / jour / personne de + de 12 ans (nuit + petit déjeuner + repas du midi + repas du soir)	46 €
Boissons chaudes (café; thé, chocolat chaud)	1€
Pique-nique	8€

Nos prix s'entendent par jour et par personne, boissons non comprises

Réservation pour un minimum de 10 personnes

Paielements : Chèque vacance, chèque, virement, mandat administratif

Hébergement

**2 chambres 1 place - 2 chambres 2 places dont 1 PMR
4 chambres 6 places**

**Draps fournis - Linge de toilette fourni
Douche et sanitaire dans chaque chambre**

Contact : Bastien Liegeois (Responsable) / 39 rue du champs de la Borde

Tél. : 03 29 57 64 66 ou 03 29 51 41 09 • Port. : 06 49 82 42 01 • Email : bliegeois@granges-aumontzey.fr

Gestionnaire du centre d'hébergement : Mairie de Granges Aumontzey / 1 rue de Lattre de Tassigny / 88640 GRANGES AUMONTZEY